MELANGES RELIGIEUX,

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTERAIRES.

Vol. XI. Montreal, Vendredi 2 Juin 1848. No. 76.

COMTÉ

DE RICHELIEU.

[Lorsque ce beau et populeux comté, qui s'est toujours distingué par sa fermeté et son indépendance, a choisi par acclamation, aux dernières élections, M. le Dr. NELSON pour son représentant, alors ce monsieur s'engagea envers ses constituants à visiter toutes les localités de cet arrondissement. C'est pour remplir cette promesse qu'il vient de se rendre à St. Aimé, St. Barnabé et St. Judes, trois des paroisses du comté qu'il n'avait pas encore visitées. C'est donc à tort et par pure calomnie qu'on a déjà crié bien haut dans certain quartier que le Dr. Nelson a visité *tout* son comté et qu'il y a été mal accueilli. Nous pouvons affirmer le contraire, l'hon. membre pour Richelieu a été reçu avec acclamation et avec des marques d'approbation non équivoques de sa conduite en parlement et de la ligne de conduite qu'il a suivie.

Nous devons pourtant ajouter, afin de dire toute la vérité, qu'en revenant il fut arrêté vers sept heures du soir, dimanche, par quelques oisifs qui se trouvaient réunis dans le village de St. Ours. Il leur adressa quelques paroles avec toute la politesse et la courtoisie qu'on lui connaît, et c'est alors que trois individus du village qui s'étaient mêlés au groupe qui venait de se former élevèrent la voix pour censurer ce que le Dr. Nelson venait de dire, et cela parce qu'un certain individu du village, bien connu par ses antécédents (?) s'était plû à répandre, contre le représentant de Richelieu, les calomnies les plus noires et les plus atroces. L'individu en question est trop connu heureusement pour qu'il puisse en imposer aux honnêtes gens.]

Voici l'adresse que M. le Dr. Nelson fit aux électeurs des trois localités qu'il a visitées, on sait qu'il avait déjà visité les autres paroisses de son comté :—*Minerve.*

Messieurs les Electeurs de St. Aimé, St. Barnabé et St. Judes.

MESSIEURS,—Fidèle à la promesse que je vous fis au chef-lieu du comté à la dernière élection, je saisis le premier moment possible pour me rendre au milieu de vous. J'éprouve un bien sensible plaisir à vous saluer tous et à vous remercier du fonds de mon âme de l'honneur que vous m'avez fait en me confiant de nouveau la charge sacrée de veiller à vos intérêts politiques et sociaux. J'ai la conviction que je n'ai pas trahi la confiance que vous avez reposée en moi, que je n'ai pas été apostat aux principes que je sais que vous chérissez tous, qui ont toujours été les miens, et dont vous m'avez donné la garde et le dépôt en me revêtant des attributions distinguées d'un mandataire du peuple du Canada. Vous avez été à portée de connaître mon caractère et mes sentiments, pendant le grand nombre d'années que j'ai eu le bonheur de vivre dans le comté de Richelieu. Le souvenir des relations que j'ai eues avec vous ne cesse de réveiller en moi des sentiments agreables et penibles tout ensemble. Ces rapports ont été interrompus depuis l'epoque orageuse de 1837; mais vous en conservez toujours avec moi la mémoire. Toute pénible que soit le souvenir des évènements de ce temps de trouble et d'infortune, on ne peut se cacher qu'il en est résulté quelque bien pour le pays, et un bien qui va bien au-delà de l'espoir et de l'attente de l'homme le plus clairvoyant d'alors et le plus capable de pénétrer dans l'avenir. Sous l'ancien régime, les gouverneurs se conduisaient plutôt comme des despotes, au gré desquels tout semblait devoir se courber. Le plus souvent c'était un vieux militaire, brave, déterminé, qui n'avait appris qu'a *commander*; pour un tel homme, résister à sa volonté, c'était *rébellion*, c'était *trahison*. De tous les actes de ces soldats, il suffit de mentionner l'incarcération des Bédard, des Bianchet, et d'autres citoyens qui ont été, par Craig, jetés dans les prisons de Québec, pour avoir commis le crime d'exercer justement et avec modération leurs droits de représentants du peuple. Il faut moins blâmer le vétéran des camps, que les hommes perfides dits civiliens qui l'entourent, et auxquels le gouverneur était obligé d'aller demander des conseils et des renseignements; or, les abus graves dont on avait tant à se plaindre ne manquaient pas d'être perpétués par ceux qui en étaient la cause; car on avait beau rappeler le chef, les subalternes étaient toujours à leur poste et toujours fidèles à leur tactique, celle de donner des conseils adverses aux intérêts du Canada. Aussi, ces conseils étaient invariablement favorables à l'avancement d'une classe d'hommes, dont le lien d'union était un pacte contre tout le pays; et ils avaient l'adresse, par des supercheries et des machinations sans nombre, d'éloigner du gouvernement les vrais amis du Canada et de l'Angleterre. Les hommes publics consciencieux, mus par le désir de faire valoir la constitution en se tenant à l'écart des préjugés des uns et des autres, fatigués des tentatives incessantes et infructueuses pour faire percer la vérité et faire connaître la vraie cause des maux qui pesaient sur le peuple, furent forcés d'abandonner une lutte qui ne rendait que plus graves encore des torts déjà trop insupportables. La faiblesse naturelle à l'homme faisait que le nouveau gouverneur, à qui on prodiguait toutes sortes d'adulations, prenait *pour seuls amis, seuls* conseillers, les hommes souples, flatteurs, qu'il trouvait en place à son arrivée dans ce pays. La souplesse et la supercherie de ces serviteurs, qui ont toujours agi en maîtres, réussirent facilement à mettre à leur tête, et à faire le chef de leur faction, l'homme qui était revêtu des hautes attributions de la vice-royauté, qui, identifiée avec tous les méfaits de son entourage, attirait sur le gouvernement le déplaisir et le manque de confiance de tout un peuple. Et ce peuple était non seulement bien disposé envers les gouverneurs, mais désireux d'honorer, de respecter et de reconnaître constitutionnellement ce haut personnage, représentant le souverain dans ses colonies. Ces hommes actifs, intrigants et malhonnêtes n'avaient pas seulement le talent de discréditer tous les honnêtes citoyens auprès du gouverneur, mais ils ont réussi à nullifier les efforts des représentants du pays qui demandaient le redressement de griefs toujours croissants, chaque jour plus lourds et plus révoltants pour les habitants du pays. Cette opposition machiavélique à la volonté et aux droits des Canadiens a eu l'effet de donner, à *huit membres* de l'assemblée, l'ascendant sur *quatre-vingts* autres. Ceshuit étaient l'écho de leurs parents et amis, et avaient tout à espérer pour eux individuellement en vexant et contrecarrant les vrais représentants du pays Il était impossible qu'une subversion si complète du bon sens gouvernemental puisse durer toujours. Il fallait soit aller plus loin ou se courber sous une oppression tyrannique. L'alternative était difficile; il ne fallait plus qu'un acte pour combler la mesure d'iniquité; et il n'a pas tardé d'être accompli. Car, à la suggestion toujours des opérateurs du mal ici, on fit publiquement, et avec l'influence du gouvernement impérial, ce qui se fesait en détail depuis maintes années. Il fallait, dis-je, nous dérober notre argent. Longtemps on l'avait fait en petit et impunément; et c'est ce dernier attentat qui produisit nécessairement les assemblées publiques qui sont inscrites pour jamais dans les fastes du pays, et l'époque mémorable de 1837. Le dernier coup était de signaler à la haine du petit nombre de méchans qui était au fond de tout le mal les hommes consistans, constitutionnels, amis des lois et de leur pays natal, et qui avaient invariablement combattu la cliq e *bureaucratique*. Aussi commencent-ils de suite une croisade contre les plus marquans ou les plus actifs à protester contre les abus. La demeure de l'homme qui, selon la loi, est sa forteresse, perdit sa sécurité et ne sut plus protéger son maître. Nous étions, par conséquent, rendus à choisir entre une vile soumission ou cette résistance sanctifiée par la nature; c'est sa protection individuelle. Les armes furent employées: le choc fut rude et sanglant; et la victoire se rangea du côté des méchans contre le juste plus faible. Les canons et les baïonnettes prévalurent; il fallut succomber; mais le pays résista noblement: ce qui fut regardé comme un grand crime par les despotes et les vils êtres qui courbent la tête sous toutes sortes de *pouvoirs*.

Ma demeure était alors trop près de vous, pour que vous ignorassiez que le petit nombre de braves, qui se rallièrent autour de moi et combattitent à St. Denis, firent leur devoir. Si, comme quelqu'un de mes bon amis, je n'ai pas mordu la poussière, c'est que le destin et non *la lâcheté* le voulait ainsi. Je me trouvais entouré de braves et dévoués compagnons. Je devais vaincre ou mourir avec eux. *Notre défaite n'a pas été flétrie par la désertion ou la fuite au moment du danger.* Vous savez tout le reste, mais vous pouvez peut-être ignorer que le beau nom canadien n'a pas essuyé d'opprobre dans ma personne, pendant mon séjour dans les prisons, où quelques-uns croyaient que je pourrais fléchir, à cause de mes souffrances physiques et mes malheurs; enfin, faire le délateur, pour obtenir ma liberté et ma vie, par des révélations qui pourraient en compromettre d'autres. Je répondais à ceux qui m'enterrogeaient :—" Je puis m'être trompé, avoir mal placé ma confiance; mais je suis ici, et prêt à porter le poids de toutes mes actions; et plût à Dieu que le sacrifice de ma vie pût acheter la tranquillité, le bonheur et la prospérité de mon pays." Que l'on n'ose pas dire qu'il n'en est pas ainsi, car il y en a plus d'un, tant officiel que compagnon de prison, qui pourra affirmer que je tenais ce langage, et que je refusais toutes faveurs, toutes indulgences que mes compagnons de malheurs n'auraient pas partagées avec moi. Je ne fais ces remarques que pour contredire les assertions lâches et mensongères d'une petite clique qui voudrait détruire l'humble position que j'occupe en ce moment, et ravaler une attitude dont je n'ai pas bronché dans des temps plus difficiles,—une attitude, que certains autres, *par une prudence toute particulière*, ont eu la précaution de ne pas assumer; bien qu'ils fussent les moteurs de toute la résistance de cette période cruelle et dont ils veulent aujourd'hui jeter sur moi seul toute la responsabilité. Tant il est vrai que j'avais fait l'abnégation de moi-même, et à tout prix voulais le bonheur de mon pays natal; c'est que, lorsqu'il m'a été proposé par un émissaire de lord Durham, dont le séjour parmi nous n'a été que trop court, et de qui je parlerais plus avantageusement, s'il n'y avait pas des *siens* parmi nous, auxquels des personnes faibles et envieuses prétendraient que je voudrais faire la cour;—j'ai répondu à l'émissaire qui, soit dit en passant, paraissait mu par des motifs humains et généreux;—que j'étais prêt à faire tous aveux qui pourraient faciliter l'accomplissement des vues larges et nobles, dont le gouverneur paraissait être animé, pourvu que cela n'attirât pas sur mes amis, sur la cause et sur le pays, ni haine, ni honte; que j'étais prêt à tout subir, sauf le déshonneur; mais que je *désirais souffrir en homme qui savait se respecter*, respecter ses compagnons d'armes, et la cause qu'il avait embrassée. Sept de mes amis avec un grand et généreux sacrifice d'eux-mêmes, se joignirent à moi, et notre départ pour l'exil ouvrit les portes des prisons, et permit de retourner au sein de leurs familles éplorées à 500 de nos amis, emprisonnés depuis plusieurs mois, et dont le sort était plus ou moins douteux jusqu'à l'époque où les exilés obtinrent leur élargissement. Nos malheurs personnels pesaient légèrement sur nos cœurs, sachant que nous avions rendu heureux bien des infortunés. La position mâle assumée par mes compagnons de voyage leur a assuré l'estime et le respect de tous ceux aux soins desquels nous fûmes confiés. Notre attitude sur l'île de Bermudes nous a acquis la considération et même l'amitié des insulaires; et nous en avons encore des témoignages de temps en temps. Nous étions fiers de faire respecter, en nos personnes, notre pays et la belle cause pour laquelle nous avions combattu. Et sur "la terre classique de liberté," nous avons conquis la confiance et la bonne volonté de ce peuple aussi intelligent qu'indépendant. Partout dans nos errements nous fesions nos humbles efforts pour forcer les étrangers à entretenir une opinion favorable des Canadiens. Nous travaillions pour leur conserver une nationalité heureuse. J'entre en ces détails, afin que vous connaissiez la valeur des insinuations et des accusations mensongères, que certains hommes envieux et incapables d'abnégations voudraient porter sur mon compte et sur le compte de ceux qui ont agi plus noblement qu'eux. Habiles, braves et feconds en paroles; lâches et puériles, quand il faut agir. Ils voudraient placer plus bas que leur bas niveau, ceux au-dessus desquels ils ne peuvent s'élever, et qui, par des sacrifices connus à tous et avoués de tous cœurs généreux, ont acquis une influence qui doit croître en raison de l'intégrité de leur conduite etde l'indépendance de leurs actions.

Je vous parlais, il y a un moment, de " la terre de liberté." Plût à Dieu, que nous eussions touché à ses rives, quelques semaines plutôt: et je suis persuadé que mes braves et patriotiques frères d'exil et moi nous aurions empêché l'infortunée affaire de novembre 1838! Si la chose *nous avait été soumise, nous aurions* de suite protesté contre; nous aurions dissuadé nos amis, plus énergiques et plus déterminés que prudents, de faire une tentative qui ne pouvait que combler le poids du malheur qui pesa't déjà si lourdement sur le Canada. Nous n'aurions pas, comme un autre personnage, donné une sanction équivoque, susceptible d'une interprétation à lui favorable, quelque dût être le résultat des évènements. Ceux qui ont permis, et qui pouvaient si facilement faire avorter cette malheureuse entreprise, devraient être regardés comme plus coupables que ceux dont l'amour du pays était plus grand que la discrétion. Pas deux mois après notre retour de l'île de Bermude, celui qui avait donné origine au malheureux projet précité tenta une seconde invasion, puissamment appuyéqu'il était par une personne, dont l'opinion devait donner au mouvement beaucoup de poids. Alors trois de mes amis et moi, nous avons de suite détruit ce dessein monstre. Nous y étions portés par l'amour que nous éprouvions pour notre patrie, qui était plus grand encore que la haine pour les personnes qui faisaient un *métier de piller*, d'incendier et d'exécuter ceux dont la seule faute était d'avoir en horreur une tyrannie insupportable et d'avoir porté le patriotisme jusqu'à l'enthousiasme. En cette occasion encore, nous avons fait preuve, je m'en flatte, d'un acte de véritable *nationalité*: sentiment que j'ai entretenu et dans la prospérité et dans l'adversité. Je n'ai pas fait le méprisable métier de " *vendeur de plomb*," dont la finesse consiste à ne jamais prononcer ni *oui ni non*. Bien que je fusse dans la pauvreté et que je recommençasse la vie de nouveau, à 50 ans, ayant besoin de tout le monde, je n'ai jamais caché ma pensée sur les affaires publiques; quoique j'eusse pris la résolution de ne plus entrer dans l'arène politique, hormis d'y être forcé par des raisons majeures. J'ai justifié ma position antérieure, je n'ai pas eu honte de celle que j'occupais dans le moment; j'ai prononcé ouvertement mes opinions, et j'ai essayé de tenir une ligne de conduite digne d'un homme qui a souffert pour ses principes et qui croit toutes ses démarches consciencieuses. J'ai été, cependant, bientôt forcé d'entrer en lutte; et cela avec un homme, dont la conduite ci-devant lui avait acquis la confiance et le respect du pays, mais dont la position actuelle avait terni tout ce qu'il y avait de beau et de louable chez lui autrefois. Et c'est le comté Richelieu qui a porté jugement de condamnation contre l'un et d'approbation pour l'autre. Deux fois, vous m'avez prononcé digne de votre confiance, et je puis dire avec un honnête orgueil, que j'ai éte conséquent jusqu'ici;—mon mobile d'action, le bien du pays; toujours le même; bien qu'une portion *homœpathique*, c'est-à-dire, la vingt millième partie des Canadiens prétende le contraire et qui dans ce moment a recours à de viles intrigues et à de misérables machinations pour me déprécier en votre estime. Ils ont tenté ceci tout dernièrement encore, en donnant une fausse traduction de mon discours sur les subsides, qui fut publié incorrectement par un *seul* journal, et à *cette* source ont puisé mes calomniateurs pour m'accuser d'être l'ami de l'union des deux provinces. Vous ne vous laisserez pas tromper par ces misérables égoïstes. Au reste, voici le sens des paroles dont j'ai fait usage:—" L'union a été ourdie dans le noir, conçue dans la haine et la méchanceté, enfantée pour la destruction de tous nos droits et mise en œuvre par la violence et avec effusion de sang et destruction de vie. Elle a été faite pour écraser, anéantir les Bas-Canadiens; on nous a chargés des dettes contractées par l'extravagance et la cupidité du Haut-Canada. Et nous étions de beaucoup les plus nombreux, on ne nous a alloué que le même nombre de représentants; mais cet outrage et ce *piège* inique, tendu pour notre ruine, ont-ils répondu aux projets de leurs inventeurs. Séparés comme nous l'étions, il était facile d'exploiter les préjugés des uns contre les autres. Et ces Bas-Canadiens, qu'une faction représentait comme des ignorants, des fanatiques et des ennemis, n'ont pas eu communiqué avec les Haut-Canadiens qu'aussitôt tout l'échaffaudage d'inimitié et d'opposition, qu'on avait érigé et qu'on espérait consolider et perpétuer, a disparu et a été remplacé par le respect et la considération. Et au lieu d'être affaiblis, les liberaux de cette province ont acquis une force qu'on ne peut méconnaître, et qui a fait succomber les auteurs de cette *machination*. Séparées, les provinces étaient traitées assez cavalièrement par les autorités coloniales, mais réunies et agissant avec harmonie et d'un commun accord, nous avons pris une position qui réclame, *commande* une attention respectueuse. Les dernières élections, que quelques-uns espéraient voir terminées au désavantage des libéraux des deux provinces ont eu, au contraire, l'effet d'augmenter de beaucoup le nombre des vrais amis du pays et de la liberté constitutionnelle, au point qu'un ministère incapable et sans influence a été forcé ignominieusement de céder sa place à des hommes jouissant, à tous les égards, de la plus parfaite confiance de la bien grande majorité des deux provinces." Il faut pourtant excepter un ou deux individus, qui, rongés de *jalousie, d'orgueil*, et d'*espérance déchue*, voient du mal partout où ils *ne sont pas*. D'autres mécontents sont incontestablement les pauvres ex-ministres! Remarquons, messieurs, que le chef du ministère est un Bas-Canadien pur sang, homme d'une influence, d'une sagacité en affaires, homme d'état et homme pratique, universellement reconnu comme tel, même par nos plus violents adversaires. Ces belles attributions qui lui acquièrent l'estime de ses plus chauds antagonistes, sont un grand crime dans l'opinion de ceux qui sont *dénués de talents requis en fait de gouvernement*. Voici, messieurs, le secret de toute l'agitation dont vous entendez parler en ce moment, et dont tout homme judicieux est indigné.—A la suite de l'union et *résultant d'elle*, est venu le GOUVERNEMENT RESPONSABLE, qui nous accorde une étendue de liberté qui va bien au-delà des vues et des rêves de ceux qui réclamaient à juste droit contre les atrocités gouvernementales en 1837. C'est mon intime conviction, ainsi que celle de tout homme qui sait apprécier l'état actuel des provinces, que nous touchons au moment où les ressources du pays vont être développées, et une activité, et un esprit d'entreprise vont se faire jour, au point d'exciter la joie dans tous les cœurs de ceux qui sont susceptibles de nobles émotions, nous jouissons maintenant d'un degré de liberté, qui approche de très-près à une *démocratie* bien organisée, et aussi parfaite qu'on peut s'attendre à avoir sous aucun système politique connu, je dirais plus;—que nous avons plus de volonté à exercer qu'aux Etats-Unis, cette " terre classique de la liberté," qu'un théoricien vante tant car nous possédons plus de contrôle sur le gouvernement, qu'en a chez lui ce peuple fier et intelligent. Là, le président choisit ses conseillers ou ministres où bon lui semble. Ils peuvent ne pas être connus comme hommes politiques; ils peuvent être sans talents et sans caractère; ils peuvent ne pas jouir de la confiance de la chambre des représentants et du peuple, cependant, on ne peut les faire déguerpir de leurs places, aussi longtemps qu'il plaira à M. le Président de les retenir près de lui, quand une fois ils ont été acceptés par le sénat. Ils peuvent demeurer en office, pendant les quatre années de son administration, " n'importe leurs actes, *n'importe le mécontentement de tout le monde.*" Ici, au contraire, le gouverneur est *obligé* de prendre ses conseillers parmi les hommes *les mieux connus, les plus estimés*, et *les plus capables*; et si ces personnes ne jouissent pas de la confiance de la chambre des représentants, ou plutôt, du moment qu'ils *perdent leur influence sur ce corps*, il leur faut céder leurs siéges à d'autres. Ils ne peuvent mécontenter la représentation que pendant le court intervalle entre la *fin d'une session et le commencement d'une autre*; époque de quelques mois seulement. Et si nous, les membres, ne veillons pas à notre devoir, ne faisons pas faire celui des ministres, c'est à Vous MM. les électeurs, d'exercer votre autorité, votre prérogative, pour ainsi dire, suprême. Vous devez nous rejeter, et en choisir d'autres plus intègres et vigilants. Or, vous élisez les ministres en premier lieu, et outre leur responsabilité envers vous, ils en ont une envers nous; et dans le cas de malversation, ou les abandonne, et ils succombent; de notre côté, nous vous sommes responsables; et si notre conduite vous paraît indigne de vous et de votre mandat, vous nous rejetez; de sorte que c'est le *peuple* envers qui les uns et les autres sont responsables. Autrefois, il n'en était pas ainsi, car insulter les représentants, les traiter avec dédain, était un quasi-mérite; aussi voyait-on souvent jusqu'aux petits clercs de bureau faire les maîtres, et mépriser les demandes à eux faites, et presque refuser de rendre compte à la chambre, soit de leur conduite, soit de leurs transactions officielles. Aujourd'hui le représentant est respecté, il a du poids auprès du gouvernement, il est regardé comme si dans sa personne était concentrée tout un comté; l'insulter serait vous insulter tous, et le remède suit de près le délit; car, n'oubliez pas que nos ministres sont responsables jusque de la conduite des serviteurs publics. Cet état de choses est tout nouveau ici, il émane du gouvernement actuel, qui a été arraché à l'Angleterre et par suite des troubles de 1837 et de l'acte d'union. C'est une consolation pour ceux qui ont, en hommes, pris part a cette agitation d'apprendre que de bien grands avantages ont surgi de ce temps de pleurs et de deuil.

(La fin au prochain numéro.)

ROME.

ÉTATS ROMAINS.—Les nouvelles de Rome sont du caractère le plus regrettable. Pie IX, cet apôtre de la liberté, dont la voix a réveillé naguère les populations italiennes endormies sous le joug de l'étranger, était aux dernières dates prisonnier de son peuple et gardé à vue dans le château Saint-Ange. Sa répugnance à déclarer la guerre à l'Autriche a été l'occasion de ce revirement soudain. Voici comment une correspondance en date du 1er mai rapporte le commencement de la crise qui a amené ce dénouement inattendu.

" Nous sommes depuis samedi en pleine anarchie gouvernementale. Il y eut Consistoire samedi. Le Pape y prononça une allocution dans laquelle il déclarait " renier toute initiative des mouvements politiques qui s'accomplissaient en Italie et ailleurs, et que de plus son intention n'avait jamais été de déclarer la guerre à l'Autriche, qu'il ne le ferait pas, et que c'était contrairement à sa volonté que les troupes pontificales venaient de passer le Pô." Quel qu'ait été le motif du Souverain-Pontife dans la solennité donnée a cette allocution, ç'a été une faute. Le moindre inconvénient qui pouvait en sortir était un soupçon de versatilité dans les idées du Pape. Vu les circonstances actuelles, il en est sorti une véritable révolution. Aussitôt que le contenu de cette pièce commença à être connu dans Rome, samedi soir, le Cercle romain se constitua en permanence. Le lendemain, dimanche, tous les ministres donnèrent leur démission, sauf la condition où l'allocution serait infirmée. Des députations de la municipalité, des clubs, de la garde civique se portèrent au palais. Pendant leurs entretiens avec le Pape, qui durèrent de trois heures de l'après-midi à sept heures et demie, des détachemens de gardes civiques occupèrent les diverses portes de la ville. Rome se trouva constituée en état de siége. Deux cardinaux, qui s'étaient présentés pour aller faire leur promenade habituelle hors des murs, durent y renoncer. Ce matin la consigne est un peu moins sévère pour les laïques, mais le blocus clérical subsiste dans toute sa rigueur. Toutefois le bruit d'un arrangement se répand. Le cardinal Antonelli, le seul ecclésiastique du ministère, se retire pour céder sa charge au comte Terenzio Mamiani. Toutes libertés d'allures en matières temporelles sont données au ministère ainsi reconstitué, sans qu'il lui soit besoin de demander la signature ou l'approbation papale. Ceci équivaut à une renonciation formelle de la souveraineté temporelle."

Les concessions du Pape avaient été complètes. Le comte Mamiani avait lu du haut d'un balcon le programme de la nouvelle politique conçu en ces termes:

" Aucun prêtre ne sera appelé à un emploi public quelconque;—declaration formelle de guerre à l'Autriche—Pie IX à la tête de son gouvernement; bulletin officiel